

CONTRAT ŒUFS du 4 août 2026 au 17 décembre 2026

Simon Letondal est installé à Ferrières, commune d'Annecy-Pringy, où il élève des poules en plein air. L'hiver, celles-ci sont enfermées ainsi qu'en période de confinement sanitaire pour cause de grippe aviaire. Il n'est pas en bio mais s'approvisionne en blé, maïs et graines de lin de production Rhône-Alpes (fournisseur Philicot, sans OGM).

Il propose aux adhérents de LOV'AMAP – La Ferme Bio de Lovagny une livraison d'œufs pendant 20 semaines du mardi 4 août 2026 au jeudi 17 décembre 2026. Le prix de la boîte de 6 œufs est de 2,70€. Les œufs doivent être consommés dans un délai de 29 jours suivant la ponte (le dimanche précédant la livraison).

Le présent contrat est passé entre :

– le producteur Simon Letondal, 89 chemin de la Ramesse 74370 Pringy – 06.84.14.17.64
Adresse mail : letondalsimon@gmail.com

– et l'adhérent-e de l'AMAP de Lovagny - LOV'AMAP :

Nom Prénom :

Mail :@.....

Tél :

Le présent contrat est élaboré pour une saison de 20 semaines commençant le 4 août 2026 et se terminant le 17 décembre 2026.

Entourez votre jour de distribution :

MARDI Lovagny Maison du Village MARDI Passerelles JEUDI Château de Montrottier

Somme à régler par chèque (à l'ordre de « Simon Letondal ») **ou virement** (RIB à demander à letondalsimon@gmail.com, préciser « LOV'AMAP » en référence du virement) :

- 54€ pour 6 œufs par semaine (20 semaines x 2,70€ les 6 œufs)
- 108€ si 12 œufs par semaine (20 semaines x 5,40€ les 12 œufs)

Le présent contrat est à signer par l'adhérent-e LOV'AMAP et à envoyer avant fin juillet 2026 à :

- par courrier : Simon Letondal 89 chemin de la Ramesse 74370 Pringy
- par mail : letondalsimon@gmail.com

Signature de l'adhérent-e :